



Gestionnaire  
du Réseau de Transport d'Électricité

RTE – le 23 octobre 2007 à 20 h 30

## Opération « 5 minutes de répit pour la planète » : Baisse de 600 MW de la consommation française d'électricité

Aujourd'hui mardi 23 octobre, les Français étaient appelés par un collectif d'associations à éteindre leur éclairage entre 19h55 et 20h00.

A 19h55, la consommation d'électricité en France s'élevait à 70 000 MW<sup>1</sup>. RTE a observé une baisse de la consommation d'électricité d'environ 600 MW, soit une diminution de 0,9% de la consommation totale en France, équivalente à la consommation de 10 millions d'ampoules de 60 Watts.

Le système électrique français est dimensionné pour pouvoir s'adapter à des variations de consommation et de production liées à l'activité de la journée, à la température ou à des pannes d'un élément de production. Mais une variation très importante et très rapide de la consommation peut déséquilibrer le système électrique et fragiliser la sécurité d'alimentation de notre pays.

Le personnel de RTE, et tout particulièrement les dispatchers, qui veillent 24 heures sur 24 à maintenir l'équilibre entre consommation et production d'électricité dans notre pays, a tout mis en œuvre ce soir pour que l'impact de ces variations de consommation soit maîtrisé.

En particulier, RTE a anticipé en prévoyant la disponibilité des centrales hydroélectriques permettant de réagir immédiatement à la décroissance de la consommation observée à partir de 19h55, et à sa remontée dès 20h00.

Par ailleurs, l'ajustement entre la production et la consommation d'électricité en France a bénéficié de la solidarité des autres gestionnaires de réseau européens grâce aux interconnexions, qui relient la France à ses voisins.

RTE est sensible aux problématiques liées au développement durable et aux initiatives d'économies d'énergie engagées pour l'accompagner. Le bilan électrique de l'année 2006 a montré que la consommation des ménages a augmenté de 2 % l'an dernier, dans la continuité des années précédentes.

RTE s'inscrit dans l'effort visant à modérer la consommation d'électricité dans la vie quotidienne, afin d'éviter les pics de consommation de plus en plus souvent observés, notamment en hiver.

*La courbe de consommation française d'électricité est consultable sur le site Internet de RTE à l'adresse : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)*

*RTE, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.*

*RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (EDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.*

<sup>1</sup> Un MW (Mégawatt) = un million de W (Watts)

### **Contacts presse**

**Hélène PIERRON**

**Tél. fixe : 01.41.02.15.69      Tél. Portable : 06.23.67.83.93**

**Michel DERDEVET**

**Tél. fixe : 01.41.02.19.73      Tél. Portable : 06.82.59.45.87**